

une nouvelle année pleine d'espoir...

2021

CONTINUONS À RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

Édito



Mes chers concitoyens,
Après une année 2020 particulièrement éprouvante à bien des égards, marquée par une crise sanitaire à l'échelle mondiale, 2021 s'ouvre en nourrissant l'espoir de meilleur présages.

En dépit de ce contexte toujours troublé, c'est en mon nom et en celui de l'ensemble du conseil municipal d'Haulchin que je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année.

Que 2021 soit pour vous et vos proches une année de paix et de réussite dans tous les domaines de la vie. En cette période si particulière, permettez moi de vous souhaiter une année pleine de santé pour vous tous et ceux qui vous sont chers.

Nous vivons en effet des temps difficiles et c'est dans cette situation inédite que la nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions fin mai 2020.

Ce contexte nous oblige à redoubler d'efficacité. Malgré cette période, des perspectives positives s'offrent à nous. Certains de nos projets, comme le marché, le recrutement de notre garde champêtre, l'automatisation de l'ouverture des portes du cimetière et l'amplitude horaire de notre éclairage public, ont déjà vu le jour et bon nombre d'entre eux sont déjà en route.

Je pense par exemple à la centrale photovoltaïque, la création des quatre commerces, le remplacement du bus par un véhicule moins onéreux pour le ramassage scolaire, un nouveau projet de logement sur la zone des près et l'aménagement du troisième bâtiment de l'école Joliot-Curie pour l'accueil périscolaire.

J'associe à ces différentes réalisations, mes adjoints, leurs délégués et les membres du conseil municipal.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour souhaiter plein de réussite et bonne chance aux nouveaux élus dans leurs nouvelles fonctions. Pour relever les défis qui nous attendent dans les six années à venir, je sais qu'ils pourront s'appuyer sur l'ensemble du personnel municipal.

J'ai une pensée pour nos amis de Belgique, notre sœur jumelle, que nous n'avons pas pu rencontrer depuis plus d'une année.

Que 2021 préserve votre santé, qu'elle soit prudente, humaine, engagée et qu'elle nous permette de nous retrouver.

Bruno Raczkiewicz, Maire

Reprise d'activités pour le RAM

La rentrée du RAM Intercommunal s'est faite autour de la thématique 'La découverte de son corps'.

Les actions ont repris avec un protocole sanitaire validé par les cinq communes*. Cette année, les ateliers d'éveils, en dehors des ateliers classiques (Halloween, Noël, Pâques...) seront orientés sur la thématique de la découverte de son corps. Divers travaux seront produits par les petites mains des enfants accompagnés de leur assistante maternelle et papa et maman pourront venir apprécier les créations de leur enfant lors de la fête du RAM.

Vous êtes parents, futurs parents, parents-employeurs, assistantes maternelles agréées ?



Vous avez des questions sur :

- une recherche d'un mode d'accueil (collectif ou individuel)
 - des renseignements sur vos droits et devoirs
 - une mise en relation avec les parents
 - des informations sur les prestations auxquelles vous avez droit
- Madame Carole PLANQUE, responsable du Relais d'Assistantes Maternelles Intercommunal, reçoit sur rendez-vous au 06.37.81.54.58. Vous pouvez également la contacter à l'adresse mail : ramiprouvy@orange.fr.

Un atelier d'éveil à lieu chaque mercredi matin de 9h à 11h sur la commune à l'ancien périscolaire Les Marmousets, à côté de l'école maternelle Jules Mousseron. [A.P.]

* Prouvy, Haulchin, Rouvignies, La Sentinelle, Thiant

Le Téléthon c'est quoi ?

En France, le téléthon est un événement caritatif organisé depuis 1987 par l'Association Française contre les Myopathies pour financer des projets de recherches sur les maladies génétiques neuromusculaires essentiellement mais aussi sur d'autres maladies rares. Les dons sont également utilisés pour aider et accompagner les malades essentiellement atteints de myopathie et leur famille .

Le samedi 23 janvier, Kais, notre petit parrain haulchinois, a remis un chèque de 1739,28 euros au profit de l'AFM Téléthon.

Le contexte sanitaire ne nous a pas empêché de mener à bien nos actions même si le traditionnel repas n'a pu avoir lieu.

Un grand merci aux associations la Pétanque Haulchinoise, le Secours Populaire, Haulchin-Jeunes, l'ARM, l'Envol, les Bouts d'Chous, Motorbike¹, aux écoles et aux bénévoles qui ont joué les mascottes et fait plus de 600 crêpes et gaufres. Merci également à Festi-Déco, aux commerçants du marché et aux personnes qui nous ont soutenues en venant prendre nos petits-déjeuners ou en déposant un don.

Nous avons aussi récupéré plus de 81kg de piles usagées qui , couplés avec une autre commune, ont permis de reverser 120 euros. [A.P.]



¹ Motorbike est une association d'une ville voisine créée depuis 2 ans suite à un grave accident de la route de son président Alexis Servais. Grâce à leur passion commune, les motards sont devenus des copains et ont souhaité apporter leur aide aux enfants malades. Tous ont connu la maladie à divers niveaux et leur plus grand souhait est d'amener de la gaieté dans ce monde. Ils continuent de grandir et agissent auprès des enfants. Grâce à cette meute qui a déjà agi pour les petits loups : Emma, le petit Louis, l'hommage à Noah et aujourd'hui Kais l'image des bikers doit changer. Ils répondront toujours présent pour les enfants et espèrent rouler un jour avec eux.

TEOM - Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Qu'est-ce que la TEOM ?

La TEOM est un impôt direct qui permet à chaque collectivité d'organiser l'enlèvement des ordures ménagères.

Pour la plupart des foyers français, elle figure sur la feuille d'impôt foncier, puisqu'elle est redevable par tout propriétaire d'un bien soumis à la taxe foncière (foncier bâti).

Qu'en est-il pour Haulchin ?

Jusqu'à maintenant, dans la CAPH, ce montant était prélevé, non pas sur les feuilles d'impôt foncier de chaque foyer de la communauté d'agglomération mais sur la dotation perçue de chaque commune.

Ainsi, à Haulchin, c'étaient 187 000 € qui étaient déduits, chaque année, de la dotation perçue de la Porte du Hainaut.

Alors, certes les foyers haulchinois n'étaient pas directement impactés mais cette déduction était-elle juste ?

Non, elle ne l'était pas. La Porte du Hainaut comprend 47 communes et seules 29 communes, dont Haulchin, contribuaient, financièrement, à cette organisation de l'enlèvement des ordures ménagères. Autrement dit, des communes payaient pour d'autres !

Jusqu'en 2000, Haulchin bénéficiait d'un service de ramassage 5 étoiles. A la création de la CAPH, en 2001, ce service haut de gamme a perduré pendant quelques années.

Et puis la fréquence des ramassages s'est réduite, alors que dans le même temps, la contribution de la commune s'élevait toujours à 187 000 €.

Les doléances, envers la communauté d'agglomération, pour démontrer cette injustice, n'ont rien changé.

C'est le changement de présidence, dans cette nouvelle mandature, qui a opéré un revirement.

Toutes les communes devaient contribuer, équitablement, à ce système d'enlèvement. C'est la raison pour laquelle le conseil communautaire a décidé que, désormais, la charge incomberait aux contribuables propriétaires (bien bâti).



Concrètement comment cela va-t-il se manifester sur notre feuille de taxe foncière ?

L'entrée en vigueur de cet impôt a eu lieu le 1^{er} janvier 2021. Le taux établi est de 15,62%.

Pour une valeur locative de 1000 €, le montant de la taxe sera de 156,20 €.

Conscients de la charge qui incombera à tous les foyers haulchinois, puisque les propriétaires qui louent leur bien, pourront répercuter le montant de cet impôt à leurs locataires, vos élus prennent l'engagement de réduire l'impact de cette imposition dès lors que les finances de la commune seront plus saines. [B.R.]

Calculez votre taxe d'aménagement



Obtenez le calcul de votre attestation pour votre maison individuelle, votre extension ou votre agrandissement de maison, votre piscine.

Attestation valable pour la prise en compte de votre plan de

financement bancaire.

Pour en savoir plus :

www.cohesion-territoires.gouv.fr/calcul-de-la-taxe-damenagement

Interdiction de circulation



Nous connaissons tous les nuisances liées à une circulation des poids lourds depuis plusieurs années au sein de la rue du Colonel Fabien à cause de l'activité de l'entreprise située au bout de cette rue. En septembre 2020 M. le Maire, Monsieur le Directeur Général des Services et moi-même avons rencontré le directeur général de celle-ci afin de travailler ensemble à

minimiser les nuisances liées à l'activité économique essentielle pour son bon fonctionnement.

Depuis quelques temps nous avons remarqué, qu'au-delà de ces nuisances, venaient s'ajouter une circulation la nuit.

Nous avons donc décidé d'**agir** en accord avec le directeur de l'entreprise et d'interdire toutes circulations des plus de 3,5t de 20h à 6h sur la rue du Colonel Fabien.

Certes, ce n'est qu'une petite goutte d'eau mais souvent les petites sources font les grandes rivières !

Nous continuons à travailler et à réfléchir à d'autres actions afin d'améliorer la sécurité et la tranquillité des habitants de la rue. [V.C.]

Le colis de Noël des Aînés

En ce samedi 19 décembre, l'ensemble des élus a participé à la distribution des colis aux aînés. Le traditionnel repas, en raison de la situation sanitaire, n'ayant pu se tenir en octobre dernier, la distribution s'est étoffée. En plus de la coquille, les haulchinois de plus de 60 ans se sont vu offrir quelques douceurs : terrines, vin liquoreux, gaufrettes, truffes et chocolats...

La distribution a été réalisée en tenant compte des distanciations sociales mais derrière les masques, on pouvait deviner le sourire des bénéficiaires.

Pour rendre ce moment plus doux et un peu plus festif, l'ensemble de nos écoliers avait réalisé de très jolies cartes personnalisées.

Beaucoup ont apprécié cette attention et remercient ici les jeunes haulchinois. [I.HG.]



Questions sur le questionnaire ?



Certains d'entre vous ont reçu un questionnaire concernant la vie dans votre village, vos attentes et vos besoins selon vos âges.

Sachez que ceux-ci nous servent de support et que nous travaillons activement à la création de notre projet éducatif de la ville et que, bon nombre de vos demandes, sont en cours de réalisation ou en réflexion.

Ce projet éducatif va notamment nous permettre d'avoir des aides et permettre d'ajouter des services au sein du périscolaire.

Nous n'oublions pas nos aînées et nos jeunes grâce aux commissions mises en place.

En attendant de pouvoir nous réunir afin de lancer nos réunions de quartier, nous restons à votre écoute et sommes disponibles pour vous rencontrer. [A.P.]



Un peu de réconfort

Le 19 décembre, le CCAS a remis le traditionnel colis de Noël tant attendu par les Haulchinois bénéficiaires.

Le colis cette année a fait peau neuve puisque toutes les denrées ont été achetées chez nos commerçants locaux et avec des produits de qualité !

La traditionnelle brioche et les oranges étaient au rendez-vous accompagnés d'un vin pétillant.

C'est avec grand plaisir que nous avons reçu presque 50 familles en respectant les gestes barrières.

Malgré le contexte sanitaire difficile, nous avons pris le temps de discuter, d'échanger et pour certains de mettre un visage sur un nom.

Pour les plus petits au regard émerveillé, le Père Noël était en avance puisqu'ils ont eu la surprise de recevoir une jolie peluche. Ce samedi matin, symbole de chaleur humaine, a ensoleillé les haulchinois, les bénévoles et les élus.

Avec grand plaisir de vous revoir. [K.J.]

Don du Sang
 mardi 23 février - 14h/18h*
 restauration scolaire



* sous réserve de la situation sanitaire en vigueur au moment de l'évènement

Le colis de Noël des écoliers



Vendredi 18 décembre, la municipalité a eu le plaisir de distribuer la traditionnelle coquille et l'orange à nos écoliers.

Le père Noël en a profité pour glisser une petite lettre en réponse à celle des enfants. [A.P.]

Mission décoration de Noël

Quoi de mieux que l'esprit des fêtes de fin d'année pour apporter un peu de gaieté et de chaleur dans le quotidien des petits Haulchinois. Ce projet, initié par l'équipe d'animation pour embellir les extérieurs des locaux dédiés au périscolaire, a permis aux enfants de faire preuve de créativité et d'imagination.

Au total, pas moins de sept réalisations de Noël, en bois (Père Noël, Lutin, Cadeaux, Renne etc), ont été fabriquées intégralement par l'équipe d'animation.

Le sapin, quant à lui, a été réalisé par Marius Harvent, conseiller municipal. [C.H.]



Décore ta fenêtre



Afin d'égayer notre village pour les fêtes de fin d'année, les enfants ont relevé le défi des fenêtres illuminées. Trente et un enfants y ont participé activement et en seront bientôt récompensés ! [A.P.]

Basket à domicile

Nous avons mis à disposition la salle des sports du complexe Pablo Neruda pendant les travaux de la salle Jean Degros (Denain) pour l'équipe de Denain-Voltaire. Les enfants de l'école Joliot-Curie ont pu quitter leurs cahiers et crayons pour assister à un entraînement avec, bien sûr, toutes les mesures sanitaires. Encore un grand merci aux basketteurs qui « ont joué le jeu ». [A.P.]



Préservons les berges de l'Escaut !

Des parpaings, du béton, des tuyaux, des gravats divers, sacs poubelles, débris divers, se retrouvent régulièrement aux abords de nos chemins de promenade des berges de l'Escaut.

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975. Se débarrasser de ses déchets encombrants est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent. Ces cimetières sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages. Les contrevenants s'exposent à des amendes importantes pouvant aller de 450 € à 1 500 €.

De plus, le coût pour la municipalité s'élève à plusieurs milliers d'euros par an pour le nettoyage et la valorisation des déchets.

Nous avons décidé d'agir en lien avec les Voies Navigables de France, par l'installation de plusieurs barrières pompières sur les chemins d'accès principaux ainsi que dans toutes les rues qui mènent aux berges. Des barrières piétons sont mises en place progressivement également empêchant, nous l'espérons, les engins motorisés de se rendre sur nos berges.

D'autres actions sont prévues ultérieurement. La fin de la sécurisation interviendra pour le printemps 2021.

Certains d'entre vous ont certainement remarqué que nous avons également commencé un entretien des chemins parallèles, par l'élagage des arbres, le nettoyage des allées, grâce à un travail formidable de nos agents des services techniques.

Nous continuerons nos efforts d'entretien pour le printemps prochain. Nous espérons que chacun se réapproprie les berges de l'Escaut dans de meilleures conditions de promenade et vous permettent de profiter d'un environnement meilleur. [V.C.]



Chèques scolaires

Après avoir récompensé les diplômés, nous remettons les chèques aux collégiens, lycéens et étudiants le **samedi 27 février et les mercredi 3 et 10 mars en mairie de 9h à 12h.** [A.P.]



Ils ont été « élus »

Les enfants se sont régalez avec la galette de la restauration scolaire.

Nous avons nos petits rois et reines ! [A.P.]

Portrait d'un cultivateur

« Je ne suis pas un orateur, vous le savez, mais pour être simple cultivateur, je n'en sens pas moins toute la grandeur et l'importance de la cause que je sers. »

Ernest Célestin Macarez, Maire et Président de la Société des Agriculteurs du Nord (1891).



Notre premier article était consacré à la maison d'habitation, devenue Maison Communale, sous le mandat de Ernest Célestin Macarez. Premier magistrat d'une longue lignée qui s'est succédée jusqu'en 1947. Pour ce nouvel article, nous allons nous intéresser à celui qui fut à l'origine de l'acquisition de la mairie. Ernest Célestin Macarez fait partie de ces personnages de « la petite histoire » qu'une commune doit être fière de posséder dans son patrimoine. Il faut savoir qu'au début de la III^e république (1870), les maires des petites communes sont élus par le conseil municipal. Cependant, à partir de 1874, tous les maires sont nommés par le préfet. Il faut attendre 1884, pour revenir à l'élection du maire par le conseil municipal. Le mandat est fixé à 4 années. Cette loi importante devait contribuer à mettre fin au pouvoir des notables.

Ernest Célestin Macarez est né le 27 mars 1842 à La Capelle. Sa mère Constante Tainte était fileuse et son père René Charles Auguste Macarez était agriculteur, maire de La Capelle et conseiller général. Ernest Célestin épousa Rosalie Michaux le 11 décembre 1869 à La Capelle.

De cette union, naquirent 3 enfants dont Ernest Charles Edouard Macarez (maire d'Haulchin et député).

Que sait-on d'Ernest Célestin Macarez ?

De 1862 à 1868, Ernest a dirigé la ferme et la fabrique de sucre de son père à la Capelle sur Écaillon. En 1868, il devient propriétaire de l'imposante ferme d'Haulchin, ferme qu'il a, nettement, agrandie et améliorée. Cette ferme d'une superficie de 250 hectares fut élevée au niveau des exploitations les plus réputées dans le pays. Il fut également le fondateur de la brasserie Macarez (sur la Grand-Place). Cette brasserie devint Brasserie Macarez Frères en 1910. De 1870 à 1907, il fut maire d'Haulchin.

Durant ses mandats, il exerça les fonctions suivantes :

- ◆ membre de la délégation cantonale. Cette organisation influente était très importante. Elle avait la charge de surveiller les écoles et de prendre des décisions sur les ouvertures d'écoles ou de classes. Il avait également la charge de surveiller les instituteurs et de connaître toutes les informations relatives à l'enseignement primaire.
- ◆ membre de la Chambre consultative d'agriculture.
- ◆ en 1889, il fut membre du comité départemental de l'exposition universelle, président du comité d'admission pour les espèces chevalines et membre du jury du palais de l'industrie...
- ◆ président des agriculteurs du Nord.

Il fut notamment décoré chevalier du mérite agricole et chevalier de la légion d'honneur.

Sous son mandat :

- ◆ en 1882, la commune fut dotée d'une maison communale.
- ◆ en 1883, il emprunta 6000 francs afin de construire des chaussées pavées.
- ◆ entre 1886 et 1888, l'école des filles fut agrandie : une seconde salle de classe et un logement pour l'institutrice furent construits. Ces bâtiments, devenus vétustes, furent démolis et remplacés par un parking.

Il décéda à l'âge de 65 ans, à Haulchin le 14 décembre 1907, après avoir exercé pendant 37 années, la fonction de maire. [K.C.]



Hommage à Etienne Quenon : l'amitié franco-belge est en deuil

Un regard, une stature et une élégance inoubliables, Etienne Quenon, ancien bourgmestre de Estinnes, est décédé, ce jeudi 28 janvier, des suites du coronavirus.

Pendant 18 ans, jusqu'en 2012, il aura été le premier magistrat de Estinnes, commune fusionnée dans laquelle on retrouve Haulchin, avec qui nous sommes jumelés, depuis presque 10 ans.

Attaché à son territoire, qu'il n'a jamais quitté, et à la ruralité, il était un homme de terrain, se montrant à l'écoute de chacun dans leurs préoccupations.

C'est toujours avec joie et entrain, qu'il venait dans notre commune et nous gratifiait de cette amitié qui n'a pas de frontière...

Nous nous associons à la peine de ses proches et nous leur présentons nos plus sincères condoléances. [I.H.G.]



Un chèque en OR^t

Nous avons eu le plaisir de remettre un chèque d'un montant de 1 012 euros aux représentantes d'Emera. Nous vous rappelons qu'il est essentiel aux femmes de tout âge de se faire dépister. Encore un grand merci à toutes les personnes et associations qui ont participé à cette belle aventure. N'hésitez pas à nous rejoindre si vous souhaitez vous investir dans nos projets ! [A.P.]



1 Octobre Rose

État Civil 2020

L'année 2020 aura connu des joies, des unions mais aussi des peines.

Ainsi, ce sont 8 petites Haulchinoises et 11 petits Haulchinois qui ont vu le jour parmi lesquels 2 baptêmes républicains ont été célébrés.

7 couples ont uni leur destinée, 2 se sont pacés et ce sont 5 mariages qui ont été célébrés en mairie.

Nous déplorons la disparition de 8 Haulchinoises et de 10 Haulchinois.

Soit un total de 19 naissances - 7 unions - 18 décès

Et de quatre !

En préambule à la remise officielle, prévue le 4 février prochain à Dijon, la ville d'Haulchin vient de se voir décerner le label "village internet 2021 @@@@".

En atteignant ce niveau, Haulchin intègre vraiment un club très fermé, preuve aussi de la qualité du service rendu en la matière par nos agents communaux. Il reste un pallier à franchir, celui des 5@...mais rien n'est impossible ! [L.J.]



La B.L.E.U.E. du 1 place de la mairie



Elle porte bien son nom car elle est bleue, mais qui est-elle ?

Née de la volonté de Nathalie et Olivier Martin-Théry, c'est sur le mur de leur demeure que la Boîte Libre-Echange à Usage Eco-citoyen a été installée.

Très soucieux de maintenir le lien social, notamment envers les plus fragiles, la B.L.E.U.E. peut recevoir des livres, des magazines, des jeux, des CD/DVD mais aussi des denrées non périssables (pâtes, riz, conserves).

Chacun peut venir se servir ou déposer, c'est aussi le moyen d'éviter le gaspillage : 'ce qui ne me sert plus, peut faire le bonheur de quelqu'un d'autre'.

C'est une belle initiative, pleine de générosité et avec leur grand cœur, ils espèrent que d'autres B.L.E.U.E pourront voir le jour dans notre commune. [I.H.G.]

Bienvenue aux nouveaux Haulchinois !



Vous avez choisi de vous établir à Haulchin, seul ou en famille...
Soyez les bienvenus !

Désormais, vous êtes Haulchinoise, Haulchinois.

La situation sanitaire actuelle limite les moments de rencontre, néanmoins n'hésitez pas à pousser la porte de la mairie. Vous pourrez vous inscrire sur les listes électorales mais également figurer sur le registre municipal, pour bénéficier des attentions à destination des plus de 60 ans, du cadeau de fête des mères, si vous êtes concernés.

Vous pourrez obtenir des informations concernant le tissu associatif ou pour vos démarches administratives.

Avant de vous déplacer, merci de prendre rendez-vous au 03.27.44.94.72. [I.HG.]

Hommage au bourgmestre honoraire Etienne Quenon

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès du bourgmestre honoraire, d'Haulchin-Estignes, notre cher ami Etienne Quenon.

En 10 ans de jumelage, nous avons tissé ensemble, entre tous les Haulchinois de France et de Belgique, des liens d'amitié. Nous avons remplacé notre frontière par des ponts de fraternité, cette valeur inscrite sur les frontons de nos mairies.

Etienne fut un pilier, un chêne de notre jumelage. Et la COVID a mis 15 jours pour abattre ce « chêne » !

Les Haulchinois pleurent aujourd'hui 'le Bourgmestre Soleil' qui a rayonné dans le rôle de Louis XIV lors de notre fête du Tricentenaire de 2012, « le Bourgmestre de cœur » bienveillant, sincère, respectueux.

A sa famille, à ses amis, à ses concitoyens, au comité du bicentenaire, à la bourgmestre Aurore et son conseil communal, au comité de jumelage, nous présentons nos sincères condoléances.

Souhaitons que 2021 préserve votre santé et que notre municipalité s'inspire des qualités du bourgmestre Etienne Quenon. (MC.B. et les élus d'opposition)



Où se faire vacciner ?



VACCINATION COVID-19

Attention la vaccination est, pour le moment réservée aux personnes de 75 ans et + et aux professionnels de la santé.

UNIQUEMENT SUR RDV du lundi au samedi de 9h à 17h sur [doctolib](https://www.doctolib.fr) ou au 06.71.28.71.54.

Documents à présenter : pièce d'identité et carte vitale.

Dès que vous avez obtenu votre RDV, présentez vous au centre de vaccination salle des Fêtes - place Baudin - Denain.

En cas de difficultés pour vous rendre sur le site de vaccination, veuillez le préciser lors de votre prise de RDV par téléphone.

Transport gratuit vers votre centre de vaccination avec votre convocation.

Plus d'infos :

[transvilles.com](https://www.transvilles.com) ou au 03.27.14.52.52.

Autres centres de vaccination

CH Saint-Amand

CH Valenciennes et CPTS Grand Valenciennes

Polyclinique Vauban Valenciennes

Polyclinique du Parc St Saulve

HAULCHIN FÊTE LES ARTS !



Détail des disciplines

1. Architecture
(Projet sur plan, maquette)
2. Sculpture
3. Arts Visuels
(peinture, dessin, photographie)
4. Musique
(auteur / compositeur)
5. Littérature
(poésie ou dramaturgie)
6. Arts de la Scène
(théâtre, danse, mime, cirque, humour)
7. Cinéma

Appel à candidature

Par passion, vous vous adonnez à une activité artistique dans laquelle vous créez, alors, vous êtes, sans conteste, l'un de nos artistes locaux. En prévision de la tenue de l'exposition du même nom **du 17 au 22 avril**, nous serions honorés de découvrir votre/vos réalisations. A très bientôt !

Demande de dossier d'inscription :

03.27.44.89.28 ou par courriel à servicecom.haulchin@wanadoo.fr.

Date limite d'inscription : 20 mars 2021.

sous réserve de la situation sanitaire en vigueur au moment de l'évènement

**Stratégie vaccinale
établie le 30 novembre par la Haute Autorité de Santé (HAS)**

Depuis le 27 décembre 2020

Pourquoi ?

- Faire baisser la mortalité et les formes graves de la maladie
- Protéger les Français et notre système de santé
- Garantir la sécurité sanitaire

Pour qui ?

D'abord pour les personnes les plus vulnérables et les plus exposées

Dans un second temps, la campagne de vaccination s'étendra aux populations moins vulnérables

Phase 1

Pour qui ?

- Les personnes âgées résidant en établissements (ex: EHPAD, USLD, résidence autonomie et résidences services seniors)
- Les personnels qui travaillent dans ces établissements lorsqu'ils sont à risque de développer une forme grave du Covid-19.
- Les professionnels des secteurs de la santé et du médico-social, des pompiers et des aides à domicile âgés de 50 ans et plus et/ou présentant des comorbidités.
- Les personnes handicapées hébergées dans des établissements spécialisés et leurs personnels âgés de 50 ans et plus et/ou présentant des comorbidités.
- Les personnes âgées de 75 ans et plus vivant à domicile à partir du 18 janvier 2021.

Où ?

- Dans les établissements concernés
- Dans les centres de vaccinations
- La prise de rendez-vous se fait sur sante.fr ou par téléphone.

Pfizer-BioNTech

Numéro de la plateforme régionale
03.92.04.34.71

Phase 2

Pour qui ?

- Les personnes âgées de 65 à 74 ans.

Où ?

- Dans les centres de vaccinations
- La prise de rendez-vous se fait sur sante.fr ou par téléphone.

Pfizer-BioNTech **Moderna / AstraZeneca / CureVac / Janssen***

Numéro de la plateforme régionale
03.92.04.34.71

Phase 3

Pour qui ?

- Les personnes âgées de 50 à 64 ans.
- Les professionnels des secteurs essentiels au fonctionnement du pays en période épidémique (sécurité, éducation, alimentaire.)
- Les personnes vulnérables et précaires et les professionnels qui les prennent en charge.
- Les personnes vivant dans des hébergements confinés ou des lieux clos.
- Puis le reste de la population majeure souhaitant se faire vacciner.

Où ?

- Dans les centres de vaccinations
- La prise de rendez-vous se fait sur sante.fr ou par téléphone.

Pfizer-BioNTech **Moderna / AstraZeneca / CureVac / Janssen** **Sanofi***

Numéro de la plateforme régionale
03.92.04.34.71

Consultation médicale

Information

Proposition du vaccin

Demande de consentement

Le parcours du patient

Vaccination

Vaccination faites par les médecins ou infirmiers sous supervision d'un médecin

Suivi

Mise en place d'un suivi spécifique par un spécialiste